



Compte-rendu de la réunion CMJ du 20.10.23

Sont présents : Meïlyssandre, Louis, Guillem, Lily, Marielle, Manon, Jeanne, Merline, Stanislas, Jules, Guillaume, Camille

Sont excusées : Alice, Annie

Invités : Mr le Maire puis les familles des jeunes élus

1. Présentation de la mairie et du rôle du CMJ

C'est la première réunion du nouveau CMJ et nous débutons par quelques explications sur le fonctionnement d'une mairie. Nous distinguons deux catégories de personnes présentes dans une mairie

- Les employés : ce sont les personnes dont le travail consiste à appartenir à un des services de la mairie (le secrétariat, le périscolaire, les services techniques, la crèche...). La mairie (ou les bâtiments communaux) est le lieu de travail.
- Les élus : ils forment le Conseil Municipal. Morgan Griffond est le maire et dirige l'équipe des élus. Les adjoints ont des groupes de travail (évènementiel, scolaire, environnement, communication, bâtiments,) dans lesquels ils font des projets avec les conseillers. Les jeunes élus auront très souvent l'occasion de les rencontrer.

Les élus adultes font un mandat de 6 ans (jusqu'en mars 2026) et le CMJ durera lui, deux ans (jusqu'en octobre 2025). Le rôle des élus adultes est de répartir le budget de la commune autour de différents projets pour rendre le village plus agréable.

Nous nous interrogeons sur le rôle des jeunes élus :

- Signaler des problèmes dans la commune (jeux abîmés, nids de frelons,)
- Participer à des événements (Carnaval, ...)
- Proposer des idées pour améliorer la commune (à partir des programmes de campagne)
- Assister aux commémorations : il y en a 3 dans l'année, le 11 novembre (armistice de la 1^{ère} guerre mondiale), le 8 mai (armistice de la seconde guerre mondiale) et le 14 juillet (fête nationale)

Nous sommes interrompus par la visite de Mr le Maire. Nous continuerons cette liste à l'occasion d'une prochaine réunion.

2. Rencontre avec Mr le Maire

Morgan Griffond, maire de la commune, vient se présenter au CMJ et les féliciter pour leur élection. Il leur rappelle le caractère important de leur engagement et les encourage vivement pour leur mandat à venir.

Chaque jeune élu se présente et explique pourquoi il a choisi de se présenter aux élections du CMJ. Nous faisons le constat que tous les jeunes élus résident dans des quartiers différents du village ce qui permet une belle représentation des Saint Pierrois (habitants de St Pierre).

Le CMJ et Mr le Maire évoque différentes questions sur le déroulé des cérémonies, le passé de St Pierre et sa création avant de se séparer.

Ils auront l'occasion de se revoir bientôt pour la remise des écharpes et la cérémonie du 11 novembre.

3. Visite de la mairie

Nous faisons un tour global des différents espaces de la mairie :

- La salle du conseil : c'est la salle de réunion du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes. Les mariages et parrainages civils sont également célébrer ici. Il y a également deux salles annexes qui servent de rangement et de petite cuisine.
- Le secrétariat : c'est l'espace ouvert au public où l'on peut venir poser ses questions à la mairie. Les secrétaires de mairie travaillent ici à l'accueil.
- La salle des élus : c'est le bureau partagé des élus. Chacun a son casier pour son courrier et il y a également un grand calendrier pour noter toutes les dates importantes (comme par exemple, les réunions du CMJ)
- Le bureau de la comptabilité : c'est l'espace de travail de la personne en charge de la trésorerie de la mairie.
- Le bureau du DGS : le Directeur Général des Services est le supérieur de tous les services de la mairie.
- Le bureau du Maire : l'espace de travail du maire où il peut recevoir les élus ou les St Pierrois.
- L'agence postale communale : c'est la mairie qui s'occupe de la poste et c'est le second espace ouvert au public. Il y a également une salle des archives.

4. Réunion avec les parents

Camille fait une présentation globale du CMJ.

- Les réunions auront lieu en moyenne une fois par mois, le vendredi, après l'école, à la mairie. Camille pourra venir chercher les enfants à l'école. Nous ferons parvenir un calendrier prévisionnel jusqu'à juin. Les réunions dureront environ 1h-1h30. Les parents ne seront pas conviés aux réunions qui sont l'espace de travail des jeunes élus sous la responsabilité de Annie Rostagnat et Camille Montero. Nous réfléchissons à la possibilité d'inviter ponctuellement les enfants de l'école à assister aux réunions.
- Il y aura d'autres temps où les CMJ sera sollicité notamment pour les commémorations et pour des évènements sur la commune (en lien avec des associations). Une à deux fois par an, le CMJ sera invité à assister au Conseil Municipal.

- Nous nous mettons d'accord sur la création d'un groupe WhatsApp afin de communiquer rapidement. L'adresse mail du CMJ est également un moyen d'échanger si besoin.
- Pour le 11 novembre, le CMJ nouvellement élu est invité à assister à la cérémonie qui sera faite avec le CMJ sortant.
- Les familles de Jeanne, Manon et Lily se proposent pour coudre les écharpes du CMJ. Nous attendons confirmation puis, nous fournirons les matériaux nécessaires. L'idéal serait qu'elles soient prêtes pour le 11 novembre.

Nous clôturons la réunion avec des questions diverses individuelles.

Pour la prochaine fois :

- Faire parvenir au plus vite ses indisponibilités les vendredis soir
- Envoyer une photo type portrait du jeune élu pour le trombinoscope du site de la commune